

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU Lundi 1<sup>ER</sup> Octobre 2018

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, le lundi premier octobre, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilbert DURAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 septembre 2018

Présents : **DURAND** Gilbert, **DOMINI FAURE Sylviane**, **BARRET** Daniel, **MORAND** Virginie, **BOULIEU** Véronique, **MARTIN** André, **CARREZ** Michèle, **BRISAUD** Cathy, **PARADIS** Stéphane, **CONTASSOT** Raymond, **SAURA** Cyril, **BARIOZ** Michel.

Absents : **NUGUET** Frédérick.

Excusés : **GENEST** Claude, **DEMUTH** Amery.

Pouvoirs : **GENEST** Claude à **DURAND** Gilbert.  
**DEMUTH** Aymeri à **BARRET** Daniel.

Secrétaire : **SAURA** Cyril.

Après approbation, à l'unanimité des membres présents, du compte rendu du 30 juillet 2018, Monsieur le Maire ouvre la séance et aborde l'ordre du jour.

### 1/ DELIBERATIONS

#### SEDI : Demande de financement au SEDI pour les travaux d'éclairage public

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SEDI finance les travaux d'éclairage public au titre du retour de redevance R2.

Il est proposé au Conseil Municipal que la commune sollicite l'aide financière du SEDI pour des travaux sur le réseau d'éclairage public de la Place du Souvenir à la rue du Village, ils ont débuté en Septembre 2018.

Le Maire présente le dossier technique et l'estimatif des travaux qui s'élève à 47 981.22 € HT.

De plus, l'aide financière est conditionnée à la cession des certificats d'économie d'énergie (CEE) générés par ces travaux au SEDI.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de répartition des CEE avec le SEDI et de porter une attention particulière à la performance des équipements installés.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après délibération et à l'unanimité

ACCEPTTE la réalisation des travaux pour le projet d'éclairage public de la Place du Souvenir à la rue du Village d'un coût de 47 981,22 € HT.

DEMANDE que la Commune de Salagnon établisse une demande de financement auprès du SEDI pour les travaux d'amélioration de l'éclairage public.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de répartition des certificats d'économie d'énergie avec le SEDI.

### CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A 25 H 00

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de **la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par** l'organe délibérant de la collectivité.

Il lui appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à 25 h 00 pour pallier à l'augmentation des effectifs à l'école maternelle.

#### **Le Maire propose au Conseil Municipal,**

La création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 25 heures 00 hebdomadaires. Cet emploi prend effet à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**ACCEPTÉ**, à l'unanimité des membres votants, la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 25 heures 00 hebdomadaires. Cet emploi prend effet à partir du **1<sup>er</sup> octobre 2018**.

### 2/ ECOLE : Rentrée 2018-2019

166 élèves. Problème de cantine, voir les horaires. Beaucoup de manipulation pour la préparation. Il semblerait que la qualité des repas a baissé.

Fuite d'eau dans le bureau de Mme MATTEI.

Engorgement derrière l'école. Des travaux vont être faits pour régler le problème.

Des sèche-mains pour la cantine et les toilettes de l'école primaire vont être installés.

Ramassage des feuilles de la cour à faire mercredi.

### 3/ GESTION DU FOYER COMMUNAL

Gestion du foyer communal. René n'étant plus là, David assure les permanences du lundi matin et vendredi matin. En cas de problèmes le Week end, David n'étant pas disponible, il faut envisager d'embaucher quelqu'un qui assurera les permanences du Week end.

Grande discussion autour de l'utilisation de la salle et de sa gestion et de la difficulté à trouver un régisseur.

### 4/ AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS

Travaux sur la place, les temps sont à peu près respectés, peut être un décalage de deux semaines.

Décapage devant le cimetière fait, le coulage du béton sera réalisé bientôt.

Les travaux du bas de la place sont en cours de réalisation. Les travaux d'enfouissement se terminent, il manque un raccordement.

Les travaux devant le lavoir ont commencé. Les travaux devant la mairie se feront après. Ceux du parking ne sont pas encore prévus.

Une demande de subvention pour l'aménagement de la rue du Village a été faite.

Des travaux vont être réalisés devant la maison RUET : rehaussement du trottoir et réfection de l'avaloir.

Lors des dernières fortes pluies, chemin des Sables et chemin des Champagnes, certaines maisons ont été inondées par les eaux venant de Sermérieu. La commune essaie de voir si des travaux sont possible pour résoudre le problème.

Des travaux concernant le haut débit vont être réalisés en 2019. D'ici 2020 la fibre optique sera à Salagnon.

#### **5/ PROJET DE LOGEMENT ET COMMERCES ROUTE DE SERMERIEU**

Monsieur le Maire expose le projet au Conseil Municipal.

#### **6/ QUESTIONS DIVERSES**

Des décharges sauvages en haut du chemin des Pierres et route de Sermérieu à l'ancienne carrière sont constatés.

Demande d'entretien du chemin des Joannan. Le responsable de la voirie s'est rendu sur place.

Demande d'utilisation du Foyer Communal gratuitement pour un concert au profit de la ligue contre le cancer. Cette demande a été acceptée par le Conseil.

Une association de dressage de chien est à la recherche d'un terrain pour exercer son activité. Nous n'avons rien à proposer.

Ambroisie : beaucoup de terrains en sont envahis. Nous constatons un laisser-aller collectif, en particulier des agriculteurs.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h35.**